

ONETIK rappelle Crèmeux aux fleurs lait de vache et Crèmeux nature lait de vache



- Noms des modèles ou références concernés : **Crèmeux aux fleurs lait de vache et Crèmeux nature lait de vache**
- Marque : **ETXALDIA**
- **GTIN 3760011652700 Lot 117A Date de durabilité minimale 24/06/2026**
GTIN 3760011652656 Lot 117C Date de durabilité minimale 04/07/2026
- Date début/fin de commercialisation : **du 19/05/2026 au 26/05/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR64364100CE**
- Zone géographique de vente : **Départements : BOUCHES-DU-RHONE (13), EURE-ET-LOIR (28), FINISTERE (29), HAUTE-GARONNE (31), GIRONDE (33), HERAULT (34), ILLE-ET-VILAINE (35), LANDES (40), NORD (59), PAS-DE-CALAIS (62), PYRENEES-ATLANTIQUES (64), RHONE (69), HAUTE-SAVOIE (74), TARN (81), ESSONNE (91)**
- Distributeurs : **Carrefour, Leclerc, Intermarché**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Contradiction d'étiquetage**
- Risques encourus par le consommateur : **Substances allergisantes non déclarées**
- Description complémentaire du risque : **Si une personne allergique aux protéines de lait de vache consomme ce produit, elle est susceptible d'avoir des symptômes de type digestifs, cutanés, respiratoires ou anaphylactiques.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 4 juillet 2026**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Si vous n'êtes pas allergique aux protéines de lait de vache, vous pouvez consommer ces produits sans risque.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre